

L'Union SNUI – Sud Trésor est devenu :



Solidaires Finances Publiques

VAL - DE - MARNE

Local syndical- Hôtel des Finances

1 Place du Général Billotte - 94040 CRÉTEIL Cedex

Tél. : 01-41-94-34-64 ; 01-43-99-65-48 ou 37-95

solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr

Déclaration liminaire au Comité Technique Local (CTL) du 14 Novembre 2014

Monsieur le Président du CTL,

Nous sommes aujourd'hui réunis pour débattre de plusieurs thèmes qui témoignent des difficultés croissantes rencontrées dans les services !

En effet, la « proposition » - car peut-on réellement parler de consultation ? - de fermer les services une demi journée supplémentaire par semaine témoigne de l'**insuffisance chronique des effectifs** et des flux croissants des réceptions dans le département.

Dans ce domaine, comme tant d'autres, l'administration centrale continue de s'arc-bouter sur sa volonté de satisfaire le pouvoir politique (quel qu'il soit), quitte à **sacrifier les conditions de travail** de tous les agents sur l'autel des suppressions massives d'emplois.

Cette situation désastreuse de l'emploi dans notre Ministère ne connaît qu'une seule conséquence : une augmentation sans précédent de la charge de travail des collègues ! Cette dégradation a été sèchement constatée pendant l'élaboration du baromètre social, où le département du Val-de-Marne s'est distingué en affichant « des scores » plus mauvais que partout ailleurs en France et où les « mesures » proposées dans le plan d'action prêtent à rire : la direction préconise de répondre au stress lié à l'augmentation de la charge de travail... en augmentant la charge de travail !!! (Augmentation du nombre de réunions, des tâches supplémentaires liées à l'accueil uniquement sur rendez-vous, etc.).

Mais notre direction locale est tout aussi brillante lorsqu'il s'agit « de préciser » les mesures de simplification Nationales : en effet, que dire de la déclinaison départementale des mesures de simplification concernant... le remboursement des frais de déplacement, qui aboutit... à ne plus rembourser les frais de repas ?!?

A ce titre, la direction n'en est pas à son coup d'essai : par le passé, elle a longtemps omis de rembourser des frais de repas à taux plein contrairement à la réglementation applicable. Mais, vous n'êtes pas sans savoir que Solidaires Finances Publiques n'hésitera pas à saisir les Tribunaux, si nécessaire !

Simplification toujours : quelle bonne idée de présenter le bilan de la campagne de notation 2013-2014, alors que les CAP Nationales ne sont pas terminées !

Dans un tel contexte, local et national, nous ne pouvons être que pessimistes quant à l'évolution de la charge de travail des collègues et du devenir des services Facturier (SFACT) et de la dépense. Car, entre nos nombreuses interventions cette année en raison du manque d'effectifs au SFACT, de la régionalisation rampante, des transferts de charges sans les effectifs nécessaires et des suppressions d'emplois, rien ne permet d'espérer des lendemains qui chantent !

Et pour finir, Monsieur le Directeur départemental, quand comptez-vous nous présenter votre projet de créations d'emplois pour 2015 : ce serait ENFIN un vrai choc de simplification !!!!

PS : depuis les CTL des 12 et 29 septembre, Solidaires Finances Publiques Val-de-Marne attend que vous nous expliquiez à quoi correspondent les 5 933 234 € de rémunérations supplémentaires versées en 2013.

Nous ne voyons pas plus inscrite à l'ordre du jour de ce CTL la présentation de votre plan triennal !

Nous avons ensuite remis les pétitions :

- contre la nouvelle règle appliquée par le Val-de-Marne pour les frais de repas liés aux déplacements (près de 400 signatures) ;
- des collègues du recouvrement du SIP de Créteil (signée par tous) ;
- des collègues des secteurs d'assiette du SIP de Créteil (signée par tous les présents).